



L'OUEST LAUSANNOIS: LE DÉVELOPPEMENT SANS LES INFRASTRUCTURES

AGEFI - 14.03.2025

On sait déjà depuis plusieurs années que l'arrondissement de l'Ouest lausannois – comprenant huit communes situées entre Bussigny et Prilly – est appelé à voir sa population croître rapidement. En 2024, ce périmètre a connu une croissance de 3,8% et atteint 86'000 habitants. A ce rythme, le cap des 100'000 habitants sera franchi à l'horizon 2030 déjà ! Or, malgré une planification cantonale et intercommunale équilibrée (et actée de longue date), force est de constater que les infrastructures ne suivent pas et les perspectives ne sont guère réjouissantes.

Tout avait pourtant bien démarré. Il y a environ 20 ans, alors que la croissance démographique repartait à la hausse dans l'Arc lémanique, l'Ouest lausannois avait été identifié comme un périmètre particulièrement propice à l'accueil de nouveaux habitants (et de nouveaux emplois). Il faut dire que les atouts de cette région sont nombreux. Dopée par le développement de l'UNIL et de l'EPFL, plusieurs entreprises s'y sont installées. En outre, plusieurs communes disposaient de friches industrielles offrant un bon potentiel de reconversion. Autre atout, le prix du foncier y était encore relativement abordable. Enfin, l'Ouest lausannois jouit d'un accès à plusieurs grandes infrastructures de transport telles que l'autoroute A1 et les ligne CFF Genève-Lausanne.

Si le terreau est fertile, il n'en demeure pas moins que les hausses de population actuelles et à venir nécessitent davantage d'infrastructures, en particulier en matière de transport. Or, le compte n'y est pas. Certes, l'agrandissement de la gare de Renens et l'arrivée du tram à ses abords sont à porter au crédit des autorités (même si le projet du tram accuse déjà de nombreuses années de retard sur l'échéancier initial !).

Toutefois, nombre d'autres projets sont très en retard ou même en danger. C'est le cas de la mise à niveau du métro M1, de l'élimination du goulet d'étranglement de Crissier sur l'A1 ou encore de la nouvelle jonction autoroutière de Chavannes-près-Renens. Arrêtons-nous sur cette dernière un instant car elle est emblématique à bien des égards.

Malgré une très longue préparation avec les communes limitrophes, le Canton de Vaud et la Confédération, et une évolution significative du projet vers une meilleure intégration dans son environnement, notamment par une couverture végétalisée onéreuse, l'avenir de cette jonction est aujourd'hui incertain. En effet, la syndique de la commune de Chavannes-près-Renens estime que ce projet n'est plus en phase avec les intérêts de sa commune, raison pour laquelle elle a récemment dénoncé la convention liée à la réalisation de cet ouvrage. Cette volte-face est d'autant plus surprenante qu'elle fait fi du consensus qui régnait entre toutes les collectivités impliquées, consensus selon lequel cette jonction permettait une meilleure distribution du trafic dans le centre de l'Ouest lausannois. Enfin, elle met en danger le concept de circulation multimodale de l'ensemble du périmètre où tous les projets sont conçus pour se soutenir mutuellement.

Face à cette situation, il est temps que le Conseil d'Etat vaudois trouve des solutions et sorte l'Ouest lausannois de son impasse. Le temps presse.